



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

SÉANCE D'UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE LE 27 SEPTEMBRE 2021

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Preissac, de ce qui suit :

Une session spéciale sera tenue le lundi 27 septembre prochain à 19h30, au Centre récréatif situé au 16, rue des Rapides, Preissac.

Ordre du jour

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la session.*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.*
- 3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021.*
- 4. Adoption du règlement # 277-2021 portant sur la gestion du cimetière.*
- 5. Adoption du règlement # 279-2021 portant sur un emprunt pour la construction d'une nouvelle salle communautaire.*
- 6. Période de questions.*
- 7. Levée de l'assemblée.*

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les sujets de l'ordre du jour.

Donné à Preissac, ce 15^e jour de septembre 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 15^e jour de septembre 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier
